

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE  
B.P. 157 Tél. : 22 22 29 21 Yaoundé  
Fax : 22 23 39 54

DIVISION DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES

CELLULE DE GEODESIE, DE TOPOGRAPHIE  
ET DES FRONTIERES

UNITE DE TOPOGRAPHIE

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF SCIENTIFIC  
RESEARCH AND INNOVATION

NATIONAL INSTITUTE OF CARTOGRAPHY  
P.o. Box 157 YAOUNDE TEL. 222 29 21  
Fax : 22 23 39 54

Yaoundé, le. 02 MARS 2008

N° 0040 / MS / MINERES / INC / DG / DTC / CGTF / UTT

### ATTESTATION DE MESURE DE SUPERFICIE

Mme JOSS Neé TASSEY EUCHARIA  
BIE DES RECETTES L'INC

Superficie mesurée : 15.640 hectares  
Demandeur : GTZ  
Mappe de référence : Nanga Eboko et  
Akonolinga à 1/200.000°  
Situation Administrative : Département(s) du Nyong et Mfoumou  
Arrondissement(s) d'Ayos

### DESCRIPTION DES ZONES FORESTIERES

#### BLOC I : Superficie Mesurée 1.000 ha

Le point de base A de cette zone est situé à la confluence des rivières Mfoumou et Mvouvoudou. Ses coordonnées UTM sont les suivantes X = 452 400 ; Y = 203 000.

Le périmètre de cette zone passe par les points A, B, C, D et E dont les coordonnées UTM sont les suivantes :

	A	B	C	D	E
X	425 400	455 800	454 500	454 300	453 400
Y	203 000	207 200	207 500	207 200	206 700

Ses limites sont :

A l'Ouest et au Nord : - Du point A, suivre la rivière Mfoumou en amont pour atteindre le point B situé au confluent de cette rivière et un cours d'eau non dénommé.

A l'Est : - Du point B, suivre ce cours d'eau non dénommé en amont pour

- Du point C, suivre la droite CD = 500m de gisement 229 degrés pour atteindre le point D situé sur un cours d'eau non dénommé.

- Du point D, suivre ce cours d'eau en aval pour atteindre le point E situé à son confluent avec la rivière Mvouvoudou.

**Au Sud :**

- Du point E, suivre la rivière Mvouvoudou en aval pour atteindre le point de base A.

**BLOC II : Superficie Mesurée 3.000 ha**

Le point de base A de cette zone est situé à la confluence des rivières Mvazomo et Mvouvoudou. Ses coordonnées UTM sont les suivantes X = 453 200 ; Y = 208 400.

Le périmètre de cette zone passe par les points A, B, C, D, E, F, G, H et I dont les coordonnées UTM sont les suivantes :

	A	B	C	D	E
X	208 400	214 500	213 600	211 300	207 200
Y	453 200	450 800	447 600	447 300	447 800

	F	G	H	I
X	207 200	207 600	208 200	208 900
Y	451 200	452 200	451 400	451 600

Ses limites sont :

**Au Nord :** - Du point A, suivre la rivière Mvazomo en amont pour atteindre le point B situé à son confluent avec un cours d'eau non dénommé.

**A l'Est :** - Du point B, suivre la droite BC = 3500m de gisement 196 degrés pour atteindre le point C situé sur la rivière Ndimbam.

**Au Sud :** - Du point C, suivre la droite CD = 2300m de gisement 263 degrés pour atteindre le point D situé sur un cours d'eau non dénommé. Du point D, suivre ce cours d'eau en aval pour atteindre le point E situé à son confluent avec un cours d'eau non dénommé.

**A l'Ouest :** - Du point E, suivre ce cours d'eau non dénommé en amont pour atteindre le point F situé à sa source.

- Du point F, suivre la droite FG = 1000m de gisement 18,5 degrés pour atteindre le point G situé sur un cours d'eau non dénommé.

- Du point G, suivre ce cours d'eau en amont pour atteindre le point H situé sa source.

- Du point H, suivre la droite HI = 700m de gisement 74 degrés pour atteindre le point I situé sur un affluent de Mvomvoudou.
- Du point I, suivre cet affluent en aval et Mvomvoudou pour atteindre le point de base A.

### **BLOC III : Superficie Mesurée 5.000 ha**

Le point de base A de cette zone est situé à la confluence des rivières Mvazomo et Mvomvoudou. Ses coordonnées UTM sont les suivantes X = 446 000 ; Y = 225 900.

Le périmètre de cette zone passe par les points A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T et U dont les coordonnées UTM sont les suivantes :

	A	B	C	D	E	F	G
X	225 900	225 400	224 700	222 600	221 900	220 000	219 400
Y	446 000	446 000	445 000	444 800	445 600	446 200	445 900

	H	I	J	K	L	M	N
X	217 400	219 300	219 700	219 600	220 300	220 300	220 800
Y	447 000	779 000	449 900	450 500	450 300	452 300	452 500

	O	P	Q	R	S	T	U
X	221 400	221 600	223 300	224 800	225 000	225 400	225 800
Y	453 100	454 300	453 700	452 600	450 800	450 600	450 100

Ses limites sont :

- Au Sud :**
- Du point A, suivre la droite AB = 400m de gisement 270 degrés pour atteindre le point B situé sur un cours d'eau non dénommé.
  - Du point B, suivre ce cours d'eau en aval pour atteindre le point C situé sur le même cours d'eau.
  - Du point C, suivre ce cours d'eau en aval pour atteindre le point D situé à la confluence de ce cours d'eau et un autre non dénommé.
  - Du point D, suivre la droite DE = 1000m de gisement 318 degrés pour atteindre le point E situé à la confluence de deux cours d'eau non dénommés.
  - Du point E, suivre un cours d'eau non dénommé en amont pour atteindre le point F situé à sa source.
  - Du point F, suivre la droite FG = 700m de gisement 243 degrés pour atteindre le point G situé à la confluence de la rivière Ngom et un cours d'eau non dénommé.
  - Du point G, suivre ce cours d'eau en amont pour atteindre le point H situé à sa source.

- A l'Ouest :**
- Du point H, suivre la droite HI = 2800m de gisement 43 degrés pour atteindre le point I situé sur la rivière Ngom.
  - Du point I, suivre cette rivière en amont pour atteindre le point J situé à sa source.
  - Du point J, suivre la droite JK = 600m de gisement 350 degrés pour atteindre le point K situé sur un cours d'eau non dénommé.
  - Du point K, suivre ce cours d'eau en aval pour atteindre le point L situé à son confluent avec la rivière Obao.
  - Du point L, suivre cette rivière en amont pour atteindre le point M.
  - Du point M, suivre la droite MN = 500m de gisement 68 degrés pour atteindre le point N situé sur un cours d'eau non dénommé.
  - Du point N, suivre ce cours d'eau en aval et son affluent en amont pour atteindre le point O.
  - Du point O, suivre la droite OP = 1200m de gisement 9 degrés pour atteindre le point P situé sur un cours d'eau.

- Au Nord et à l'Est :**
- Du point P, suivre la droite PQ = 1800m de gisement 107,5 degrés pour atteindre le point Q situé sur un cours d'eau.
  - Du point Q, suivre la droite QR = 1800m de gisement 109 degrés pour atteindre le point R situé sur un cours d'eau.
  - Du point R, suivre ce cours d'eau en amont jusqu'à sa source puis une piste pour atteindre le point S situé sur le pont d'un cours d'eau non dénommé.
  - Du point S, suivre la droite ST = 500m de gisement 116 degrés pour atteindre le point T situé sur un cours d'eau non dénommé.
  - Du point T, suivre ce cours d'eau en aval pour atteindre le point U.
  - Du point U, suivre la droite UA = 4000m de gisement 359 degrés pour atteindre le point de base A.

**BLOC IV :** *Superficie Mesurée 2.000 ha*

Le point de base A de cette zone est situé sur un cours d'eau non dénommé. Ses coordonnées UTM sont les suivantes X = 446 400 ; Y = 237 800.

Le périmètre de cette zone passe par les points A, B, C, D, E, F, G, H, I et J dont les coordonnées UTM sont les suivantes :

	A	B	C	D	E	F	G
X	237 800	238 600	238 100	237 800	234 900	234 700	232 200
Y	446 400	447 200	448 600	450 000	450 600	450 200	447 700

	H	I	J
X	231 200	235 100	235 600
Y	447 200	448 400	446 600

Ses limites sont :

- A l'Est :**
- Du point A, suivre un cours d'eau non dénommé en amont pour atteindre le point B situé à son confluent avec un autre non dénommé.
  - Du point B, suivre ce cours d'eau en amont pour atteindre le point C situé à son confluent avec un autre cours d'eau non dénommé.
  - Du point C, suivre la droite CD = 1400m de gisement 347,5 degrés pour atteindre le point D situé sur la rivière Ndibi.
- Au Nord et à l'Ouest :**
- Du point D, suivre cette rivière en amont pour atteindre le point E situé à sa source.
  - Du point E, suivre la droite EF = 500m de gisement 217,5 degrés pour atteindre le point F situé sur un cours d'eau non dénommé.
  - Du point F, suivre ce cours d'eau en aval et son affluent en amont pour atteindre le point G situé à sa source.
  - Du point G, suivre la droite GH = 1000m de gisement 241,5 degrés pour atteindre le point H situé sur la rivière Mfembé.
- Au Sud :**
- Du point H, suivre la rivière Mfembe en aval pour atteindre le point I situé à sa confluence avec un cours d'eau non dénommé.
  - Du point I, suivre la droite IJ = 600m de gisement 63,5 degrés pour atteindre le point J situé sur un cours d'eau non dénommé.
  - Du point J, suivre ce cours d'eau en aval pour atteindre le point de base A.

### **BLOC V : Superficie Mesurée 1.500 ha**

Le point de base A de cette zone est situé à la confluence de la rivière Mvoulou et un cours d'eau non dénommé. Ses coordonnées UTM sont les suivantes X = 454 300 ; Y = 233 600.

Les limites de cette zone sont définies par les points A, B, C, D, E, F et G dont les

	A	B	C	D	E	F	G
X	233 600	228 100	228 400	228 400	229 400	231 100	233 100
Y	454 300	453 400	454 000	456 000	456 100	456 400	454 700

Ses limites sont :

- Au Sud** : - Du point A, suivre la rivière Mvoulou en amont pour atteindre le point B.
- A l'Ouest** : - Du point B, suivre la droite BC = 700m de gisement 27 degrés pour atteindre le point C situé à la source d'un cours d'eau non dénommé.  
- Du point C, suivre ce cours d'eau en aval et son affluent en amont pour atteindre le point D.
- Au Nord et à l'Est** : - Du point D, suivre la droite DE = 1000m de gisement 84 degrés pour atteindre le point E situé sur un cours d'eau non dénommé.  
- Du point E, suivre ce cours d'eau en aval pour atteindre le point F situé à sa confluence avec un cours d'eau non dénommé.  
- Du point F, suivre ce même cours d'eau en aval pour atteindre le point G situé à sa confluence avec un autre cours d'eau non dénommé.  
- Du point G, suivre ce même cours d'eau en aval pour atteindre le point de base A.

### **BLOC VI** : Superficie Mesurée 3.140 ha

Le point de base A est situé à la confluence des rivières Mbem et Olong. Ses coordonnées UTM sont les suivantes X = 433 400 ; Y = 2196 800.

Le périmètre de cette zone forestière passe par les points A, B, C, D, E, F, G et H dont les coordonnées UTM sont les suivantes :

	A	B	C	D	E	F	G	H
X	196 800	194 400	195 400	195 400	197 800	199 700	200 400	199 800
Y	433 400	438 800	438 600	439 700	440 700	440 000	439 000	434 700

Ses limites sont :

- A l'Ouest** : - Du point A, suivre la rivière Olong en amont et son affluent gauche pour atteindre le point B.  
- Du point B, suivre la droite BC = 1000m de gisement 101 degrés, pour atteindre le point C situé sur un cours d'eau non dénommé.  
- Du point C, suivre ce cours d'eau en amont pour atteindre le point D situé au confluent de deux cours d'eau non dénommés.

**Au Nord :**

- Du point D, suivre la droite DE = 2400m de gisement 64 degrés pour atteindre le point E situé au confluent de la rivière Mbem et un cours d'eau non dénommé.
- Du point E, suivre la droite EF = 2400m de gisement 114 degrés pour atteindre le point F situé au confluent de deux cours d'eau non dénommés.

**Au Nord et à l'Est :**

- Du point F, suivre la droite FG = 1200m de gisement 145 degrés pour atteindre le point G situé sur un cours d'eau non dénommé.
- Du point G, suivre ce cours d'eau non dénommé en aval et Nyo'o pour atteindre le point H situé sur la rivière Nyo'o et un cours d'eau non dénommé.
- Du point H, suivre la droite HA = 3200m de gisement 247 degrés pour atteindre le point de base A.

Les zones ainsi circonscrites couvrent une superficie totale de **Quinze mille six cent quarante hectares.**

La présente Attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit./



	A	B	C	D	E
X	425 400	456 300	454 500	454 300	431 400
Y	203 000	207 200	207 500	207 200	206 700









